



## 1. RENTREE des CLASSES

La rentrée des classes est fixée :

- pour les CE2, CM1 et CM2 dans la cour le lundi 4 septembre 2017 à 9h.
- pour les CP et CE1 dans la cour le lundi 4 septembre 2017 à 9h20.
- pour les GS d'Anne Sollogoub dans la classe le lundi 4 septembre 2017 entre 9h20 et 9h40 (classe uniquement le matin) ou entre 13h45 et 14h05 (classe uniquement l'après-midi) : voir dans l'enveloppe remise.
- pour les GS de Delphine Moreau (entrée par le couloir qui donne à l'extérieur sous l'escalier) dans la classe le lundi 4 septembre 2017 entre 13h45 et 14h05 (classe uniquement l'après-midi) : voir dans l'enveloppe remise.
- pour les MS de Marie de Foresta dans la classe le lundi 4 septembre entre 9h40 et 10h (classe que le matin) ou entre 14h et 14h20 (classe uniquement l'après-midi) : voir dans l'enveloppe remise.
- pour les PS de Delphine Moreau (entrée par le couloir qui donne à l'extérieur sous l'escalier) dans la classe le lundi 4 septembre 2017 entre 10h et 10h20 (classe uniquement le matin, les enfants reviennent le mardi 5 septembre à 9h) : voir dans l'enveloppe remise.
- pour les PS de Christel Darakdjian dans la classe le lundi 4 ou mardi 5 septembre 2017 entre 10h et 10h20 : voir dans l'enveloppe remise. Attention les PS de Christel qui rentrent le 4 septembre ne reviennent en classe que le jeudi 7 septembre à 9h.

## 2. RELATION ECOLE-FAMILLE

Notre projet éducatif insiste sur les relations « école-famille, parents-enseignants » pour lesquelles **le cahier de correspondance** joue un rôle important et en particulier votre signature, elle manifeste votre suivi des enfants et votre collaboration que nous souhaitons la plus confiante possible.

- ◆ En élémentaire : demandez souvent aux enfants s'il y a un mot ;
- ◆ décidez de l'endroit à la maison où l'enfant peut le poser pour que vous le signiez (*y mettre un stylo !*).
- ◆ Datez vos mots, cela nous est utile.
- ◆ Notez-y vos demandes de rendez-vous avec les enseignantes au moins 48h à l'avance.
- ◆ Le contrôle des cahiers prend du temps en classe ; tout oubli ou retard perturbe le démarrage des cours et les enfants en sont gênés.

Vous aurez également régulièrement des mails de l'administration.

## 3. HORAIRES

- **CLASSES** : les horaires de classes sont les suivants le lundi, mardi, jeudi et vendredi:

⇒ 9h à 12h15  
⇒ 13h45 à 16h45

- **APC ou activités pédagogiques complémentaires**

⇒ 8h30 à 9h

- **HORAIRES d'OUVERTURE des PORTAILS :**

**Rue Guilmant :**

- de 8h00 à 9h00
- de 12h10 à 12h25
- de 13h35 à 13h45
- de 16h40 à 17h

**Rue Henri Savignac : de 16h40 à 17h**

En dehors de ces horaires, merci d'emprunter le portail de la rue Guilmant.

Seuls les adultes qui viennent chercher des enfants en maternelles peuvent entrer dans l'école, les autres adultes attendent à l'un des deux portails (à préciser aux enfants pour la sortie de 16h45 à 17h).

De 17h à 18h30, seuls les adultes qui viennent chercher un enfant à la garderie ou à l'étude peuvent entrer dans l'école, les enfants inscrits au multisports sont accompagnés au grand portail Guilmant à 18h.

□ **SECRETARIAT** : ouvert aux parents en fonction de Vigipirate

- ⇒ accueil en fonction de Vigipirate de 8h30 à 9h15 et de 16h45 à 17h30 : Nathalie Tran et Isabelle Boca.
- ⇒ demande de rendez-vous avec Madame Balland auprès du secrétariat qui transmet.

Pour des questions de sécurité et du respect du bon fonctionnement de l'école il est impératif que ces horaires soient respectés, nous vous remercions d'avance de votre compréhension.

**4. VIE PRATIQUE :**

- ◆ vêtements MARQUES = vêtements RETROUVES
- ◆ objets égarés : au secrétariat ou dans la salle polyvalente( gymnase)
- ◆ pas d'objet de valeur à l'école

**5. REPAS au ticket :**

Il est indispensable de prévenir au moins 48h à l'avance.

Sur le ticket, il sera noté : le nom, la classe et la date du repas à remettre à l'enseignante de votre enfant.

**6. REPAS SPECIAUX :**

Si votre enfant est contraint de suivre un régime alimentaire pour motif médical, vous avez la possibilité d'apporter un panier repas. Une contribution de 3.50 € vous sera facturée par repas. (un P.A.I. sera demandé)

**7. ABONNEMENTS :**

Vous êtes nombreux à abonner vos enfants à la presse jeunesse ; les offres des éditeurs vous parviendront par l'école en septembre. N'hésitez pas à attendre leurs propositions pour vos réabonnements : ils nous permettent d'abonner gratuitement les classes de vos enfants.

**8. PASTORALE – CATECHISE :**

Madame Balland et Nathalie Tran, adjointe en pastorale, se tiennent à votre disposition pour toute question relative à la pastorale.

**9. ETUDES :**

L'étude est assurée par les enseignantes ou personnel de l'école de 17h00 à 18h00.

**10. FRAIS de SCOLARITE**

Une facture annuelle vous sera remise aux alentours du 20 septembre. Si vous avez opté pour le règlement par prélèvements automatiques ils se feront le 5 de chaque mois d'octobre à juin, si vous réglez par chèque merci de respecter les dates d'échéance inscrites au bas de la facture.

**11. DATES à RETENIR :**

◆ **Rallye-accueil des nouveaux parents (APEL) :**

Dimanche 17 septembre 2017

◆ **Assemblée Générale de l'APEL :**

Un samedi matin de septembre, la date exacte vous sera précisée à la rentrée.